



Transport et Infrastructure

Service de l'ingénierie et de la technique

Direction de la conception des routes

215, rue Garry, bureau 1420, Winnipeg (Manitoba) R3C 3P3

Tél. : 204 945-5800 Téléc. : 204 945-0593

manitoba.ca/mti

22 novembre 2024

Sommaire des modifications apportées aux restrictions routières durant la période de dégel de 2025 (ordonnance n° 1)

Restriction ajoutée :

- Aucune

Restriction annulée :

- RPGC n° 83 – de 18 km au nord de l'intersection ouest de la RPGC n° 1 à 1 km au sud de la RPGC n° 24

Niveau de restriction change de Niveau 2 à Niveau 1 :

- RPS n° 421 - de la RPGC n° 30 à Sommerfeld

Consultez manitoba.ca/mti/srr/index.fr.html Pour plus de renseignements sur les restrictions routières durant la période de dégel de 2025.